

## Avortement : le Nicaragua tient bon

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 15 septembre 2007

Plus de 60 députés nicaraguayens sur ont décidé de maintenir la législation actuelle sur l'avortement dans leur pays, où ce crime est pénalisé dans tous les cas, sans exception « thérapeutique », depuis une [décision](#) similaire en octobre dernier adoptée à 52 voix sur 91.

Les députés ont ainsi résisté aux pressions internationales - y compris la réduction des fonds octroyés au pays au titre de l'aide au développement - en approuvant encore plus largement cette législation pour la vie.

Le parlementaire libéral Carlos José Gadea, souligne [ACI Prensa](#), a déclaré qu'il ne s'agissait pas de « condamner les femmes » mais d'assurer qu'une « meilleure attention soit portée à la mère et à l'enfant ».

« L'avortement est un "business" de plus pour les pays riches qui maintiennent leur politique de réduction de la population dans les pays pauvres », a-t-il ajouté.

Un ancien ministre de la famille, Max Padilla a affirmé pour sa part qu'il y avait à l'Assemblée du Nicaragua « une montagne de personnes payées par des associations abortistes, mais la majorité des députés n'ont pas accepté le chantage financé par les Nations unies et les pays nordiques ». Et de saluer le travail des chrétiens, notamment les évêques catholiques du pays. La Conférence épiscopale avait publié une exhortation publique la semaine dernière pour demander au Parlement de ne pas rétablir la légalité de l'avortement « improprement qualifié de thérapeutique ».

L'initiative était venue de députés sandinistes dissidents ou non qui avaient obtenu une modification à l'occasion de la discussion du nouveau code pénal nicaraguayen. C'est par un amendement présenté par le député libéral dissident Eduardo Gomez que cette modification a été rejetée. Il a été adopté hier par 62 voix pour, 3 contre, 0 abstention, tandis que 4 élus présents ne participèrent pas au vote.